

Pour minet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un nouveau abonnement au Conteur dès le 1^{er} janvier prochain recevront **GRATUITEMENT** les numéros de novembre et décembre 1911.

LA QUÊTE

Le *Foyer romand* pour 1912, édité par la librairie Payot et Cie, à Lausanne, vient de paraître. Nous en détachons les jolies pages suivantes, extraites d'un morceau de M. Paul Rochat et intitulé : *Souvenirs lausannois*.

UN jour ma mère me dit, parlant de son Eglise wesleyenne :

— On a décidé une collecte pour les missions. J'ai promis qu'avec d'autres petits garçons, tu t'aiderais à faire la quête.

On n'avait pas imaginé alors les « petites fleurs » jaunes, bleues ou roses, vendues dans un but de bienfaisance par de charmantes fillettes. Faire quêter par des dames ou des jeunes filles, sur la voie publique, aurait paru une grave inconvenance. Que les temps ont changé !

Ma mère reprit :

— Tu demanderas très poliment à certaines personnes que je te désignerai de te donner quelque chose en s'inscrivant dans ton carnet.

— Mais, maman, je n'oserai jamais !

— Essaie, tu verras qu'il n'y a que le premier pas qui coûte. Et puis, cela me ferait plaisir. J'étais terrifié.

Ma mère s'inscrivit la première sur mon carnet, puis deux ou trois personnes de nos connaissances, évidemment stylées par elle.

Je décidai alors de m'adresser à un oncle qui n'allait jamais à l'église, mais qui était très bon pour moi et que j'aimais bien. Il bougonna d'abord :

— Si ce n'est pas une pitié de faire quêter des enfants pour embêter des nègres ou des Chinois ! Je me réserve de dire ma façon de voir à ta mère. Mais je ne veux pas que tu rentres bredouille... Tiens, voilà deux francs.

La 26^e année du *Foyer Romand* donne une fois de plus à nos auteurs nationaux l'occasion de se réunir sous le même toit hospitalier. Etant devenu l'un des plus anciens périodiques de notre pays et l'un des plus vivants, le *Foyer Romand* offre chaque année au public un livre savoureux par la variété même des sujets traités et des écrivains qui les signent.

Voici le sommaire des articles de cette année : Chronique romande, de Samuel Cornut ; Huit jours en Auvergne, de Gaspard Vallette ; Mon carnet de pêche, de Virgile Rossel ; Les fiançailles de Ginette, nouvelle de Michel Epy ; Souvenirs lausannois de Paul Rochat ; Vers le beau social, par Georges de Montenach ; Impressions d'un médecin naviguant à ses débuts, par le Dr Louis Thurler ; Croquis périgourdin, par Noëlle Roger ; Diptyque, conte sociologique, par Edouard Combe ; Le lac voyageur, par Isabelle Kaiser ; Marin d'eau douce, nouvelle d'Adolphe Ribaux ; Un an d'histoire politique, par Albert Bonnard.

Pour les vers, signalons : Les Siatettes, de Jules Cougnard ; Les Chansons captives, d'Henri Spiess ; Trois nouvelles chansons sur un mode nouveau, par Isabelle Kaiser ; Invitation, par Georges Golay ; Les Chênes, de J.-S. Loth ; La Montagne, d'Edmond Gillard ; La Rose et le Jet d'eau, de F. Roger-Cornaz ; Au Rythme du hamac, par Jean Viollette ; Chansons d'Avril, de Julien Gruaz, et un sonnet de Gustave Chaudet : A un Jeune Homme.

Et il inscrivit : « Anonyme ».

Ce succès et un ou deux autres semblables m'encouragèrent. Je ne doutais plus de rien et abordais ingénument dans la rue des gens inconnus. Plusieurs me rabrouèrent de belle façon. Mais j'étais lancé.

Un jour, sur le Grand-Pont, — je vois encore l'endroit, — j'aperçus un monsieur de haute taille et de belle mine, avec un gilet blanc sur un ventre épanoui. J'eus tout de suite l'intuition que ce serait un client sérieux.

Je courus à lui :

— M'sieu ! m'sieu ! Voulez-vous me donner quelque chose ?

Il me toisa d'un air sévère, et avec brusquerie :

— Te donner quelque chose ? Pourquoi faire ? Je n'aime pas les mendiants. D'ailleurs la mendicité est interdite.

— Je ne suis pas un mendiant, fis-je, vexé. C'est pour les missions, voici mon carnet.

— Ah ! c'est pour les missions, dit-il, radouci. Et pour quelles missions ?

— Pour les missions du fond de la Palud, m'sieu.

Il sourit.

— Les missions du fond de la Palud ? Tu es un drôle de petit bonhomme. Comment t'appelles-tu ?

Quand j'eus dit mon nom, il me demanda :

— Est-ce ton père qui est employé au Château ?

Oui, m'sieu.

Son front se rembrunit.

— C'est lui qui t'envoie quêter pour les Wesleyens ?

Je perçus comme un blâme dans le ton de ses paroles et je répondis vivement, car c'était la vérité :

— Non, m'sieu. C'est ma maman. Mon papa ne va pas au fond de la Palud. Il va toujours à l'Eglise nationale.

— Ah ! bon, reprit gaiement mon interlocuteur. Et as-tu déjà beaucoup récolté ?

— J'ai déjà huit francs cinquante, dis-je fièrement, mais j'aimerais bien ne pas avoir moins que mes camarades. Vous comprenez ?

— Je comprends. Eh bien, je veux te donner quelque chose, parce que tu m'as amusé. Mais, c'est pour toi plutôt que pour les missions « du fond de la Palud ».

Il riait en prononçant ces derniers mots.

Il me donna une grosse pièce blanche, prit mon carnet et inscrivit, avec le crayon qui y était attaché :

« Conseiller d'Etat X., fr. 5. »

— Merci bien, m'sieu.

Je revins triomphant à la maison.

— Tu vois, me dit ma mère, tu commences toujours par dire non, et, après, rien ne peut plus t'arrêter.

Elle m'embrassa.

Mon père était moins satisfait :

— Comment était-il, ce monsieur ?

Je le lui dépeignis aussi bien que je pus.

— Ce doit être M. Bornand, dit-il, chef du Département des Finances. Me voilà bien noté au Château ! On va croire que je suis wesleyen ; on me traitera de mômier.

Il se rassérêna quand je lui eus raconté toute ma conversation avec le conseiller d'Etat.

Ma quête produisit dix-sept francs cinquante. C'était une des plus fructueuses.

Je fus félicité, mais vivement déçu.

Il me semblait que ma peine méritait une petite récompense. Depuis longtemps je guignais, dans la devanture d'un magasin de jouets, un joli petit bateau de bois, avec des voiles minuscules de toile blanche, deux mâts et un gouvernail.

C'était l'objet de mes plus ardentes convoitises. Faire aller ce petit bateau dans la fontaine et peut-être sur le lac, avec une ficelle, en allant me baigner avec les camarades à la « digue des Marronniers » : quelle joie !

Hélas ! le ménage d'un petit employé de l'Etat est astreint à une sévère économie : On ne m'offrit rien, et je n'osai rien demander.

Mon âme d'enfant porta longtemps le deuil de ce rêve envolé.

C'est peut-être pourquoi, aujourd'hui, j'aime tant les grands bateaux à vapeur du Léman.

Paul ROCHAT.

Pensées.

L'amour et la barbe s'en vont en les faisant.

Les caractères faibles en politique, comme les estomacs forts, à table, s'accommodent de tous les régimes.

Pour Minet. — Bonté divine ! Louise, qu'avez-vous répandu sur la tapisserie de cette chaise ?

— Oh ! ce n'est rien, madame ; j'ai mis de la moutarde pour chasser le chat qui venait tous les jours s'y coucher.

Lè piotons.

Se lè dzins d'esprit et dè granta cabosse sè font cognâître, na pas pè on affèrè tot solet, mà soveint, lè taborniaux et lè daderidou sont tot coumeint leu, et pàovont à tot momeint montrâ l'ão bétanie. Se Napoléon, lo vilhio, gagnivè à tot momeint dâi bataillès, ti lè dzo la Fanchettè à Trinquet trovâvè moian dè fèrè vairè se n'es-priit biscornu.

On dzo que Trinquet, qu'amâvè tant lè piotons, avâi envinâ d'ein avâi po medzi avoué dâi neinteliès, l'einvouè la Fanchette d'a premi que l'avâi, tsi lo chertiutier, po vairè se l'avâi dâi pî dè caïons, don dâi piotons.

La Fanchettè l'âi va, et coumeint y'avâi dâo mondo pè la boutequa âo tia-caïon, le verounâvè decè, delé, dèveron lo chertiutier, tandi que servessâi lè pratiquès, et sein avâi rein dè-mandâ, le retracè frou et retornè pe l'hôto.

— Eh bin, l'âi fâ Trinquet quand la vâi arrevâ ?